

Service à la population

CCAS DE BOULAZAC ISLE MANOIRE

Centre Communal d'Action Sociale



VILLE DE BOULAZAC ISLE MANOIRE

"Plus près, plus solidaire"

Précarisation, éclatement des familles, ruptures sociales... le CCAS de Boulazac Isle Manoire s'adapte pour faire face aux évolutions de notre société.

Sa mission est de venir en aide à toutes et tous les Boulazacois en difficulté face aux imprévus de la vie. Encourager, faciliter, entretenir des relations entre tous les habitants et toutes les générations, le CCAS est un outil d'animation de nos politiques de solidarité communales et de prévention des vulnérabilités.

Vous trouverez dans cette structure un accueil, une écoute, une information, un accompagnement ou à défaut une orientation vers les partenaires quelle que soit la situation à laquelle vous devez faire face.

En améliorant les services du CCAS, notre ambition est celle qui nous anime depuis toujours : faire de Boulazac Isle Manoire une Ville toujours plus solidaire pour ses habitants.

Jacques Auzou, Président du CCAS -
Christiane Pasquet, Vice-Présidente du CCAS





Un lieu d'écoute, de conseil et d'orientation

Etablissement public, le CCAS met en œuvre la politique sociale de la Ville en matière de solidarité et d'aide aux familles, aux personnes âgées, aux jeunes et aux plus vulnérables de la commune.

Guichet de proximité, il informe, oriente et accompagne dans leurs démarches les personnes en difficulté financière ou d'insertion. En liaison avec les acteurs locaux institutionnels et associatifs de l'action sociale, il exerce un rôle de prévention et de soutien dans les parcours de vie des habitants fragilisés .

SES ACTIONS ET DISPOSITIFS :

Le CCAS met en place différentes formes d'actions ou d'aides ponctuelles pour permettre aux personnes les plus fragilisées de faire face aux nécessités du quotidien.

Les aides et dispositifs s'adressent aux habitants de Boulazac Isle Manoire sous réserve d'analyse de leur situation sociale. Le règlement d'attribution des aides facultatives du CCAS est consultable sur le site internet de la ville.

En urgence

Le CCAS intervient à travers des bons alimentaires et / ou énergétiques et finance des nuitées temporaires d'hôtel.

Familles et personnes isolées

Le CCAS participe aux frais funéraires, aux dépenses éducatives, accompagne dans l'équipement et la salubrité du logement, et facilite l'accès aux soins de santé.

Emploi et insertion

Le CCAS met en place différentes bourses. Celles-ci permettent un soutien dans le parcours emploi-formation (frais d'inscription, achat de matériel informatique, caution logement étudiant...). Il participe également au financement du permis par la "Bourse au permis de conduire".

Prêts remboursables

Le CCAS accorde ponctuellement des prêts ou avances remboursables dans le cadre de situations exceptionnelles telles que l'insertion professionnelle, la création d'entreprise, l'aménagement du logement ou encore les soins spécifiques de santé.

Lien social personnes âgées

Pour les personnes de plus de 70 ans, visites ponctuelles, appels téléphoniques, transport pour les courses, vigilance canicule, ...

Les aides en nature

En collaboration avec les partenaires du territoire, le CCAS accompagne les personnes dans leurs démarches : demande de logement social, dispositifs d'aide énergétique, gratuité du Péribus sous condition de ressources, dispositifs d'aide aux vacances et aux loisirs.



POUR CONTACTER LE CCAS

**Hotel de ville,
Espace Agora – BP 161,
24750 Boulazac Isle Manoire**

05 53 35 59 59

www.boulazacislemanoire.fr

(Rubrique : Mes services)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 09h00 à
12h00 et de 13h30 à 17h30



VILLE DE BOULAZAC ISLE MANOIRE